AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP -3-2-65 384205

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE : 24 numéros par an

ÉDITION DE LA STATION DE BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ (Tél. 5-17)
(COTE-D'OR, DOUBS, HAUTE-SAONE, JURA, SAONE-ET-LOIRE, TERRITOIRE DE BELFORT)
Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux, 21, route de Seurre - BEAUNE.
C. C. P. : DIJON 3.405-19

ABONNEMENT ANNUEL
15 F.

Supplément n° 1 au Bulletin n° 52 - JANVIER I965

27 JANVIER I965

VIGNE

Quelques maladies, Esca ou Apoplexie, Anthracnose, Excoriose sont justiciables d'un traitement d'hiver.

Les produits, se montrant phytotoxiques durant la période végétative, sont appliqués au cours du repos hivernal.

Ces traitements se révèlent utiles car ils sont effectués contre des maladies difficiles à combattre, avec succès, en une autre saison.

ESCA ou APOPLEXIE :

Les symptômes de cette maladie se manifestent au cours de la période végétative : brusque flétrissement, autour du 14 Juillet (après orage), ou flétrissement lent durant la période végétative. Les feuilles montrent un dessèchement progressif du bord vers les nervures principales.

La souche attaquée, fendue longitudinalement, montre un bois friable, semblable à de l'amadou. La décomposition du bois a été favorisée par la présence du champignon à l'intérieur de la souche.

Cette maladie prélève chaque année un tribut de plusieurs souches par hectare.

Le traitement est nécessaire dans les vignobles où des rabattements ont été effectués, à la suite des hivers froids.

Le produit recommandé pour lutter contre cette maladie est à base d'arsenite de soude. La dose d'emploi est de 5 litres de solution commerciale pour 100 litres d'eau.

L'application doit être effectuée avec soin, sur les plaies de taille : zones de pénétration du champignon.

ANTHRACNOSE :

Maladie caractérisée par les symptômes suivants sur sarments :
- blessures à la manière de chancres,

sur feuilles :
- déformations par suite de la présence des taches de la maladie.

Recommandée avant débourrement, la lutte s'effectue à l'aide d'une solution à base de :
- 30 Kgs de sulfate de fer,
- 1 litre d'acide sulfurique,
  dans 100 litres d'eau (1)

ou bien - à l'aide d'une solution à base d'arsenite de soude (5 litres de produit commercial par hectolitre d'eau).

N.B. - (1) : Utiliser de préférence un appareil plombé, ou un vieil appareil, pour l'exécution de ce traitement.
Dans les vignes établies sur fil de fer, utiliser la 2ème formule.

P./S.1

EXCORIOSE :

Maladie provoquée par un champignon. Les dégâts sont caractérisés sur sarments par des excroissances à la base des sarments attaqués et par des décolorations de l'extrémité des pousses atteintes.

Le traitement à appliquer est à base d'un des produits suivants :

- arsenite de soude (5 litres de solution dans 100 litres d'eau)
- huiles jaunes (3 litres par hectolitre d'eau)
- colorants nitrés (0.5 litre par hectolitre d'eau).

N.B. - La dose forte d'arsenite de soude permet de combattre à la fois l'esca et l'excoriose. Mais il est nécessaire de traiter à la fois plaies de taille et base des coursons. Eviter de "toucher les yeux".

Les doses de produits utilisables dans la lutte contre l'excoriose doivent être diminuées à proximité du débourrement.

REMARQUE GENERALE :

Ces traitements ne sont à effectuer que par beau temps, en évitant toute période de gel intense.

L'époque d'application est donc variable selon les rigueurs de la température. De toute manière, les traitements ne sont plus applicables une dizaine de jours avant débourrement.

Les Ingénieurs - Contrôleurs chargés des Avertissements Agricoles.

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux
H. SOULIE.

Imprimerie de la Station de Bourgogne-Franche-Comté
Le Directeur-Gérant : L. BOUYX.